

CHISSAY, A LA UNE

Journal Municipal de Chissay en Touraine



Chers Chisséennes et Chisséens,

2016 aura connu des aléas climatiques extrêmes et nous avons été victimes, comme d'autres régions françaises, de catastrophes à répétition : le gel des vignes au printemps, les inondations fin mai détruisant les pâtures et les cultures dans la vallée ainsi que les jardins naissants, un mois de juin très pluvieux réduisant 2/3 de la récolte de blé et d'orge d'hiver, le manque d'eau en août et septembre empêchant de nourrir le peu de raisin qui n'avait pas gelé et les plantations jardinières qui avaient survécues.

L'été, se faisant attendre, a cependant laissé place à une très belle arrière-saison.

Ces intempéries, qui ont sévi sur notre commune fin mai et début juin par deux fois, ont causé de nombreux dégâts : maisons inondées, routes et trottoirs arrachés, coulées de boues. A la suite de ces dégâts, la commune de Chissay comme beaucoup d'autres, a été déclarée en état de catastrophe naturelle. Rapidement, nous avons lancé les travaux de réfections : les plus importants ont été réalisés rue de la Chaimbauderie et route de Crotte, travaux qui devraient être financés de la façon suivante : 30% pour l'Etat, 30% pour la Communauté de communes et 40% restant à la charge de notre commune.

Encore une fois, je tiens à remercier toutes les personnes qui sont venues en aide aux personnes sinistrées et qui ont participé au nettoyage. Certes, il reste encore quelques stigmates dus à ces intempéries, et quelques améliorations sont prévues pour mieux canaliser l'eau à certains endroits, même si l'on sait pertinemment que de tels cumuls de pluie sont difficilement gérables.

Du côté de l'école, la rentrée des classes s'est déroulée dans la bonne humeur. Les effectifs sont sensiblement identiques, même si quelques enfants du voyage font varier quelque peu le nombre d'élèves dans les classes. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame Marie Bénéteau, nouvelle ATSEM qui remplace Sophie Venaille qui a obtenu sa mutation à Faverolles sur Cher, je lui souhaite une pleine réussite dans sa nouvelle école.

Les travaux de la nouvelle cantine ont été terminés début septembre, et les enfants ont pu commencer à prendre leurs repas dans cette nouvelle salle pour leur plus grand bonheur et celui du personnel.

Numéro 6

Dans ce numéro :

- Edito du Maire
- Informations Municipales
- Expression des élus « Des Femmes, des Hommes au service de Chissay-en Touraine »
- Votre Agenda !

Pour continuer sur les travaux en cours, la nouvelle salle de réunion de la mairie est terminée. Elle accueillera les futurs conseils municipaux, des expositions culturelles en relation avec la bibliothèque, des réunions associatives et bien entendu elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de continuer les travaux d'isolation et d'embellissement de l'actuelle mairie, les deux secrétaires vous accueilleront provisoirement le temps des travaux dans cette nouvelle salle.

La sécurité et les excès de vitesse sont des préoccupations quotidiennes, nous recherchons la bonne solution qui pourrait satisfaire tout le monde, mais ce sujet est très complexe, même nos prédécesseurs n'ont pas réussi à le solutionner... Des chicanes provisoires avaient été installées route de Tours, malheureusement elles n'ont pas donné satisfaction.

Comme vous, je déplore le comportement de certains automobilistes qui roulent trop vite, forçant le passage ou klaxonnant. Pour avancer et prendre des actions concrètes et réalistes, j'ai rencontré des concitoyens, sur place, rue de la gare pour trouver ensemble une solution afin de protéger les piétons. Une réflexion est à l'étude avec les riverains.

La maison rue Etienne Denis (propriété de la commune depuis juin) sera démolie. Un architecte va proposer un projet pour l'aménagement de ce carrefour puis une présentation sera faite au conseil municipal puis aux riverains concernés.

De plus, j'ai récemment rencontré le capitaine de gendarmerie nouvellement affecté à Montrichard. Nous avons évoqué la vitesse excessive des voitures dans tous les villages, et je lui ai demandé de procéder à des contrôles de vitesse réguliers sur notre commune. Depuis le 22 septembre, des opérations de contrôle ont eu lieu, déjà près de 80 procès verbaux ont été dressés.

Concernant les finances de la commune, je trouve inadmissible que l'opposition pilotée par M. Mijeon s'obstine à colporter de fausses informations en propageant de fausses rumeurs. NON, les finances de la commune ne sont pas en péril : les dépenses en 2015 ont été plus importantes que les recettes ; elles sont uniquement le fait des travaux engagés pour la nouvelle cantine, la nouvelle salle de la mairie et la rénovation de l'actuelle mairie, près de 80% des subventions accordées, seront versées cette année et rétablirons l'équilibre du budget investissement. L'année prochaine, le « soi-disant » déficit aura disparu car les subventions auront été perçues.

Nous avons connu de nouvelles installations des gens du voyage aux abords du stade de rugby. Une fois de plus en toute illégalité, des dizaines de caravanes se sont établies le long du Cher.

Tout comme vous, je déplore cette incursion. La commune a déclenché une procédure d'expulsion pour faire partir les derniers arrivés, cela n'est malheureusement pas gratuit. Une réflexion est en cours pour prévenir et empêcher ces installations indésirables.

Je terminerai par Le dossier de l'eau :

Rapidement après notre élection, une convention avec le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) a été signée. Depuis 2 ans, cette association a permis au Syndicat d'étudier nos réseaux et nos installations. Cette collaboration est très positive pour notre commune, ces derniers nous apportant des compétences qui nous faisaient défaut.

Grâce au très grand professionnalisme des techniciens du SIAEP et de notre commune, de nombreuses fuites ont pu être décelées et réparées. Un important investissement (subventionné à 70%) a d'ailleurs été réalisé avec la pose de compteurs sectoriels.

Ces actions concrètes nous ont permis d'améliorer notre rendement (même si celui-ci est encore perfectible), et de réduire considérablement les coupures d'eau qui existaient depuis quelques années.

Les communes constituant le SIAEP (Faverolles, Montrichard Val de Cher et St Julien de Chédon) ont délibéré récemment et l'intégration de notre commune à ce syndicat au 1^{er} janvier 2017 est validée.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

Très amicalement,

Le Maire

Philippe PLASSAIS



INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE SCOLAIRE :

- Frais de formation d'une Adjointe Technique pour la préparation d'un BAFA : la période de formation s'est déroulée du 06/07 au 13/07, soit 8 jours. Coût de la formation à la charge de la commune : 555 €.
- Résiliation de la convention avec l'AVAC (Accueil Vallée du Cher) en charge de l'animation des TAP, suite à la cessation de leurs prestations dues à leur bilan financier déficitaire.
- Afin d'assurer les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée 2016-2017, une nouvelle convention a été signée avec l'Association ECLAIR. Comme l'année précédente, la commune bénéficiera d'une compensation financière de l'Etat d'un montant de 50 € par enfant.
- 4 Animatrices ont été retenues pour dispenser ces activités. Coût estimé à 5 000 €, soit un coût inférieur à l'année passée.
- Sophie VENAILLE, ATSEM, a demandé et obtenu sa mutation à compter du 31/08/2016 à Faverolles sur Cher. Le poste a été comblé à partir du 01/09/2016 à temps non complet par M^e Bénêteau.

SIGNALÉTIQUE :

Une nouvelle plaque « Rue de l'Enfer » a été remplacée pour la énième fois, suite à des vols répétés. Son installation a été renforcée. De nombreux panneaux devenus illisibles ont été remplacés.

STATIONNEMENT :

Suite à l'enquête menée Rue Haute en consultation avec les riverains, pour des problèmes de stationnement, plusieurs places de parking ont été matérialisées au sol.

ROUTE DE TOURS / GRAFFINIÈRE :

La pose d'un ralentisseur à hauteur de la Route de la Graffinière a été effectuée. Les avis sont divergents quant à son efficacité.

RUE BASSE :

Suite à un accident de la circulation, des rambardes ont été endommagées au 9 Rue Basse.

Après plusieurs mois de procédure avec les assurances, les travaux de remise en état sont terminés.

Le contrat Emploi Avenir de M. KAPUSUZ Ismet s'est terminé le 30/06/2016. Son remplacement est assuré par M. CHAPRON Benjamin, qui lui aussi est en contrat Emploi Avenir, à temps complet. Une aide est versée par l'ASP (Agence de Services et de Paiements) mensuellement et dont le montant est fixé par arrêté du Ministre chargé de l'Emploi et exprimé en % du SMIC horaire brut.

LOCATION MOBILIERS-STRUCTURES DE FESTIVITES

Acquisition de 4 structures de festivités (stands/barnums – 3 m x 3 m) dans le but de les utiliser pour les besoins de la Mairie lors de cérémonies diverses, les louer aux habitants de Chissay ainsi qu'aux Associations de la commune, organisatrices de fêtes et d'animations.

Proposition de location au prix de 25 € par stand, avec le versement d'une caution forfaitaire de 400 €.



INTEMPERIES AVRIL et MAI 2016 :

Vœu de Soutien aux Viticulteurs sinistrés par le gel du mois d'Avril :

Les dégâts ont été constatés par la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental du Loir & Cher, le Conseil Régional et toutes les structures relatives à la viticulture.

Vœu de Soutien aux Sinistrés des inondations du mois de Mai 2016 :

Un élan de solidarité s'est installé dans la commune et nous renouvelons nos remerciements à toutes les personnes qui y ont participé.

Un fonds départemental de secours a été octroyé aux victimes des inondations, en situation de grande précarité financière. Il a été décidé d'attribuer un secours d'urgence à hauteur de 600 € au bénéfice de chacun des foyers recensés par chaque commune.

MISE EN PLACE D'UN SERVICE ANIMATION :

Un service d'animation pour les jeunes de 11 à 17 ans a été créé par la Communauté de Communes du Cher à la Loire (CCCL). Ces animations sont réparties sur l'année (vacances de Février, de Pâques, Eté et Toussaint), parfois le samedi et à l'occasion d'un évènement.

Le coût réel de ce service sera financé pour moitié par la CCCL et pour moitié par les communes, en fonction du nombre de jeunes de 11 à 17 ans de chaque commune.

Le coût total s'élève à 15 000 €, dont 7 500 € à la charge de la Communauté de Communes et 7 500 € répartis sur toutes les communes, soit pour Chissay en Touraine, 643 €.

TAXES du Conseil Départemental :

TAXE FONCIERE :

Vous l'aurez sans doute remarqué, cette année, la taxe foncière a beaucoup augmenté, nous avons déjà eu de nombreux retours en mairie. Cela est dû uniquement à l'augmentation de la taxe départementale qui est passée de 19,52% à 24,40% et de la taxe des ordures ménagère passée de 11% à 12%.

La taxe pour la part communale est restée stable à 13.31%, puisque nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts. Pour chacun cela représente une augmentation globale de près de 15%.

DATES D'INTERVENTION RAM LA P'TITE VADROUILLE A CHISSAY EN TOURAINE

A LA SALLE POLYVALENTE

7 OCTOBRE 2016 4 NOVEMBRE 2016

18 NOVEMBRE 2016 2 DECEMBRE 2016

16 DECEMBRE 2016

ANIMATIONS ADOLESCENTS :

En collaboration avec la Communauté de Communes une animation est proposée pour les adolescents pendant les vacances scolaires sur 3 jours du 25 au 27 Octobre sur le thème du Hip-Hop avec une représentation en fin de stage ouverte à tout public le 27 Octobre à 19h à Faverolles sur Cher. Des flyers seront affichés et envoyés aux adolescents pouvant être concernés.

EXPRESSION des ELUS de la LISTE « Des Femmes, des Hommes au service de Chissay-en-Touraine » :

Madame, Monsieur,

Régulièrement nous nous faisons les rapporteurs, au cours des conseils municipaux, des problématiques liées à la sécurité routière dans notre village.

La vitesse et les incivilités routières nous concernent tous et nous ne pouvons passer outre.

C'est ainsi que nous profitons de cette tribune pour nous associer pleinement au collectif contre les violences routières de Chissay en Touraine et de tous les habitants de notre village au regard de ces problèmes récurrents.

Nous souhaitons ardemment que soit repris l'intégralité du programme de voirie qui avait été initié à partir de 2012 et budgétisé en 2013. Projet qui prévoyait la mise en place de dispositifs de sécurité et de ralentissement dans des secteurs comme : Beaune, route de Vierzon, route de Tours, rue Etienne Denis, rue Basse, rue de la Gare entre autre.

A ce jour seule une plateforme de ralentissement a été installée au carrefour entre la route de Tours et la rue de la Graffinière. C'est inacceptable !

Nous sommes consternés de l'opération immobilière initiée par Monsieur le maire qui a pour but de créer un immense virage à l'entrée de la rue Etienne Denis (au feu tricolore) afin que les véhicules de très gros tonnage puissent traverser la commune sans encombres et que le virage soit pris à haute vitesse .

Nous considérons qu'à une époque où l'argent public se fait rare l'achat d'une maison pour le seul but de la détruire est une dépense irraisonnée.

Ce projet n'est pas viable. A ce jour et malgré notre insistance, aucun plan, aucun devis n'a été présenté dans le cadre de la destruction puis de l'aménagement de ce virage.

C'est très inquiétant.

Nous ne nous exprimerons pas sur l'extension de la mairie, le spectacle désolant de la construction de ce « légo » géant collé à ce beau bâtiment typique des années 30 parle de lui-même.

Jean Michel Mijeon, Pierre Martin, Stéphanie Bak.

DROIT DE REPONSE :

En 2008, un programme d'aménagement de sécurité routière d'un montant d'environ 40 000 € avait été engagé pourquoi votre équipe ne l'a-t-il pas réalisé? Vous avez tenté d'instruire un nouveau dossier en 2013, si cette problématique était aussi urgente pourquoi avoir attendu la fin de votre mandat ?

Vous nous reprochez l'achat et la démolition prochaine de la maison aux feux tricolores en vue de la sécurisation du carrefour. Ne doit-on pas d'abord protéger les endroits où de nombreux accidents et incidents se produisent : collisions entre voitures (dernier en date le 4 octobre accrochage entre un scooter et une automobile), feux arrachés, dégradations des façades ? Alors oui, cet aménagement est une priorité ! Quant aux camions, pourquoi viendraient-ils traverser Chissay ? Ils ne peuvent passer côté Saint Georges sur Cher et sont interdits pour les plus de 19 tonnes sur l'axe Montrichard-Amboise.

Dernier point, sur la nouvelle salle de la mairie, enfin nous aurons une salle de réunion pour les associations, les réunions de conseil municipal, les expositions culturelles pouvant accueillir plus de 40 personnes et accessible aux personnes à mobilité réduite nous mettant en conformité avec la loi quant à l'accès des bâtiments publics. A une certaine époque, la salle polyvalente ne faisait également pas l'unanimité, mais qui oserait aujourd'hui renier son utilité ?

Encore une fois, nos projets, quels qu'ils soient ne seront jamais adaptés à votre politique, tout le monde l'a bien compris.

Votre Agenda !

DATES A RETENIR

LA RENTRÉE DE L'APEECH'

Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école en cette nouvelle rentrée 2016/2017 !

L'APEECH aussi !

Ainsi, suite à l'Assemblée Générale du 21 septembre (qui malheureusement n'a réuni que quelques parents) nous vous communiquons la date de la 1^{ère} manifestation de l'année :

La Bourse Aux Jouets du 13 Novembre !

Nous espérons pouvoir organiser bien d'autres évènements en cette nouvelle année scolaire.

L'APEECH vous attend toujours plus nombreux pour partager vos idées et votre bonne humeur...

Samedi 15 Octobre 2016 :

La Soirée Cabaret avec Repas est reportée à une date ultérieure

Samedi 29 Octobre 2016 :

Goûter des Aînés à 15h00

à la Salle Polyvalente

Kléberte Agostinelli

(une invitation a été envoyée)

Vendredi 11 Novembre 2016 :

Commémoration Armistice

Dimanche 11 Décembre 2016 :

3^{ème} Marché de Noël

LOTO DU COMITE DES FÊTES :

Vendredi 4 Novembre
2016

à partir de 20h à la Salle
Polyvalente,

Kléberte Agostinelli

Renseignements au
06 18 02 64 69

GYMNASTIQUE DE CHISSAY :

Cours :

Lundi à 16h30 pour la
« Gym douce »

Jeudi à 19h00 pour le niveau
supérieur

A la salle polyvalente
Kléberte Agostinelli

LOTO DE L'ECOLE :

Samedi 3 décembre 2016

à la salle polyvalente

Kléberte Agostinelli

CLUB DE L'AMITIE – Dates à retenir

- Activités jeux et loisirs créatifs tous les mardis après-midi de 14h à 18h
- Activité Danse tous les mercredis soir de 19h à 20h30
- Chants polyphoniques corses à l'église de Thenay le 7 Octobre 2016 – RV 19h30 au club
- Déjeuner au château de Chissay le 17 octobre 2016
- Cirque de Saint Pétersbourg à Tours, le 29 – 30 – 31 Octobre 2016
- Journée à Bracieux – chocolaterie max Vauché et restaurant le 17 Novembre 2016
- Journée à Luché-Pringé le 9 décembre 2016
- Goûter de Noël en Décembre 2016
- Participation au marché de Noël de Chissay le 11 décembre 2016

Pour toute information complémentaire, téléphoner au 06 95 78 21 60 ou venir au Club le mardi entre 14h et 18 h – 15 rue Etienne Denis à Chissay